

CANADA

Débats de la Chambre des communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Présidence de l'honorable Alan A. Macnaughton, Orateur

PREMIÈRE SESSION—VINGT-SIXIÈME LÉGISLATURE

La vingt-cinquième législature ayant été dissoute par proclamation le mercredi 6 février, puis des brefs ayant été lancés et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le jeudi 16 mai 1963 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le jeudi 16 mai 1963

Le Parlement ayant été convoqué aujourd'hui par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'expédition des affaires, les députés étant réunis, M. LÉON-J. RAYMOND, O.B.E., greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire adjoint du Gouverneur général, annonçant que l'honorable J. R. Cartwright, M.C., juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de Député du Gouverneur général, sera présent à la Chambre du Sénat, le jeudi 16 mai, à dix heures et demie, pour faire l'ouverture de la première session de la vingt-sixième législature du Canada.

Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Honorables membres de la Chambre des communes, C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat, dont le président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes, Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement fédéral avant que la Chambre des communes ait choisi son président, conformément à la loi; mais cet après-midi même, à trois heures, l'Administrateur du gouvernement du Canada fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Sur ce, MM. les députés rentrent dans leur salle de délibérations.

ÉLECTION DE L'ORATEUR

ÉLECTION DE M. ALAN A. MACNAUGHTON, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE MONT-ROYAL

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur Raymond, je trouve un certain encouragement à la pensée que les premières paroles que je prononce de ce côté-ci de la Chambre peuvent recevoir, et je crois qu'elles recevront effectivement, une plus grande approbation, une approbation que j'espère être unanime, que certaines de celles que je pourrai prononcer au cours de la session. La cérémonie qui vient de se dérouler, qui remonte aux origines mêmes de notre histoire parlementaire et souligne la continuité de cette histoire, nous rappelle que nous ne serons pas en mesure de prendre connaissance du discours du trône, qu'en fait nous ne serons habilités à prendre quelque disposition que ce soit (je me demande même si nous sommes constitués en Chambre des communes) tant que nous n'aurons pas choisi un Orateur. Comme il m'appartient de commencer les formalités nécessaires pour réparer cette omission, j'ai l'avantage de nommer à cette fin l'honorable député de Mont-Royal, M. Alan Aylesworth Macnaughton.

M. Macnaughton est né en Ontario et il a étudié en Ontario, au Québec et au Royaume-Uni. Il est avocat et conseiller de la Reine; il a acquis de l'expérience en affaires et il a réussi en ce domaine. Il est député à la Chambre des communes depuis 1949 et il s'est distingué par sa participation aux travaux parlementaires au cours de cette période.